



SARL LOTISSEMENT CORPE
4 Impasse de Premarie,
Queniquen
44350 Guérande

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
Commune de CORPE

Voie Communale n°201

Lotissement à usage principal d'habitation
" Le Petit Village "

PA4
PLAN DE COMPOSITION

DOSSIER	L21.026
Référence AUTOCAD	L21026.DWG
Référence PLAN	L21026-PA4.PDF
Planimétrie	RGF93-CC47
Nivellement	NGF-IGN69

Echelle : 1/500

Indice	Date	Dessinateur	Vérificateur	Modifications
A	15/03/2022	B. RIVALIN	L. DONDAINAS	
B	16/06/2022	L. DONDAINAS		

GÉOUEST

DES EXPERTS POUR VOS CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 35 - contact@geouest.fr

Mairie d'ouvrage

Paysagiste - Conception

Géomètre - Expert

Périmètre du Lotissement

Zone non constructible

Etage interdit en mitoyenneté sur une largeur de 3m

Zone non constructible de protection de la végétation existante

Accès automobile privatif interdit

Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)

Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)

Emplacement des places de stationnement publiques

Plantation projetée (emplacement et nombre de principe)

Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)

Végétation existante

Clôture obligatoirement constituée d'un grillage de ténie verte ou gris anthracite, sans sous-sèment, d'une hauteur maximale de 1.80m.

Clôture obligatoirement constituée d'un grillage de ténie verte ou gris anthracite, sans sous-sèment, d'une hauteur maximale de 1.80m et obligatoirement doublé d'une haie

Nota :

La superficie des lots est donnée à titre indicatif, elle ne sera définitive qu'après bornage.

Nota :

Application cadastrale donnée à titre indicatif.

Nota :

Les limites foncières ne sont pas juridiquement définies, elles pourront être définies ultérieurement par un bornage amiable.